

**COLLOQUE DU DROIT DE LA
RESPONSABILITÉ CIVILE**

**La RC en arrêts et une
nouveau législatif de
taille**

**7 avril
2022**

Public concerné

Cette journée s'adresse aux avocat·e-s, professionnel·le-s des assurances, juges et juristes d'entreprises ou de l'administration publique.

Contenu

La journée de la RC 2022 entend analyser des arrêts qui ont marqué la jurisprudence du Tribunal fédéral au cours de ces dernières années et qui restent un point d'ancrage incontournable de l'analyse du droit de la RC aujourd'hui. La présentation se veut ainsi à la fois rétrospective et prospective. Elle aura pour objet les conditions générales de la RC ainsi que certains types de responsabilités particulières. A la jurisprudence vient s'ajouter la présentation de l'action directe. Celle-ci constitue une innovation législative de taille qui marquera de manière fondamentale un changement dans la pratique du contentieux à venir.

Direction de la journée

- Professeurs **Franz Werro** et **Pascal Pichonnaz**
Chaires de droit des obligations, Université de Fribourg
- Professeure **Christine Chappuis**, Université de Genève

Intervenant·e-s

- **Benoît Chappuis**, avocat à Genève, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, professeur émérite de l'Université de Fribourg
- **Christine Chappuis**, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- **Sandrine Giroud**, avocate à Genève, LL.M. en règlement des différends internationaux (Genève), Certificat avancé STEP en droit des trusts
- **Béatrice Graf-Hurni**, avocate, docteure en droit, Office fédéral de la Justice, chargée de cours à l'Université de Fribourg
- **Alexandre Guyaz**, avocat à Lausanne, docteur en droit, avocat spécialiste FSA responsabilité civile et droit des assurances, chargé de cours à l'Université de Fribourg
- **Célian Hirsch**, avocat et chargé d'enseignement à la Faculté d'économie et management de l'Université de Genève
- **Nicolas Kuonen**, professeur titulaire à l'Université de Fribourg, avocat à Genève
- **Arnaud Nussbaumer**, professeur associé à Unidistance, avocat à Genève, chargé de cours à la l'Université de Fribourg
- **Pascal Pichonnaz**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg
- **Anton Vallélian**, avocat à Genève, docteur en droit
- **Franz Werro**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center, Washington, DC

Programme

Dès 08.30	Accueil et café
09.05-09.10	Ouverture du colloque Franz Werro
09.10-09.35	Le dommage vu par un arbre (ATF 127 III 73 ; 129 III 331) Benoît Chappuis
09.35-10.00	Une entreprise peut-elle souffrir ? L'indemnisation du tort moral des personnes morales (ATF 138 III 337) Béatrice Graf-Hurni
10.00-10.15	Pause
10.15-10.40	L'époux, le ménage et l'obligation de diminuer le dommage (ATF 127 III 403) Pascal Pichonnaz
10.40-11.05	La causalité et les abricotiers du Valais (ATF 109 II 304) Arnaud Nussbaumer
11.05-11.30	La responsabilité précontractuelle et le lutteur déçu (ATF 121 III 350) Nicolas Kuonen
11.30-12.00	Discussion générale
12.00-13.00	Repas-lunch
13.00-13.25	La cafetière perdue ou la preuve en responsabilité civile (ATF 133 III 8 ; 137 III 226) Christine Chappuis
13.25-13.50	La mangeoire, le fabricant et le droit européen (4C.307/2005) Franz Werro
13.50-14.15	La responsabilité civile pour blanchiment d'argent : du mythe à la réalité ? (ATF 129 IV 322) Sandrine Giroud / Anton Vallélian
14.15-14.40	Vieux vin, nouvelle étiquette : de 752 CO à 69 LSFIn (ATF 132 III 715) Célian Hirsch
14.40-14.55	Pause
15.55-16.20	L'action directe de la victime contre l'assureur RC Alexandre Guyaz
16.20-16.50	Discussion générale
16.50	Clôture du colloque Christine Chappuis et Pascal Pichonnaz

Frais d'inscription

CHF 480.-

CHF 430.- pour les membres Alumni IUS Frilex
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

CHF 280.- pour les avocat·e·s stagiaires, si un·e avocat·e de la même étude participe à la journée

CHF 200.- pour les étudiant·e·s, assistant·e·s et doctorant·e·s
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

La finance d'inscription comprend la documentation, le livre, les pauses-café et le lunch.

Date et lieu

Jeudi 7 avril 2022

Aula Magna, site de Miséricorde, Université de Fribourg

Délai d'inscription

24 mars 2022

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Conditions d'annulation

Les demandes d'annulation envoyées par écrit jusqu'au 7.03.2022 seront gratuites.

Du 08.03.2022 au 21.03.2022, la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs.

Du 22.03.2022 au 07.04.2022, la moitié du montant d'inscription sera facturée.

Inscriptions et organisation

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél : +41 (0)26 300 73 39

E-mail : formcont@unifr.ch

www.unifr.ch/formcont